



## Compte rendu de la réunion ordinaire du Bureau Du 15 Avril 2012.

Fait à plombière, le 15 avril 2012.

**Présents** : Jean-Claude **BARUTEU**, Jean-Michel **WOLFF**, Etienne **FARON**, Michel **DEVILLE**, Vincent **GERMANIC**,  
Pascal **HENRY**, Adelino **GOMES**, Jacques **NICOLAS**, Michel **CHAPOTOT**.

**Excusé** : Patrick **GAUTHEROT** en formation « Initiateur FFT ».

### Ordre du jour :

- Restructuration des responsabilités au sein du Bureau,
- Point sur l'organisation des travaux ;
- Point sur l'organisation des animations « Fun tir »
  - Nomination d'une équipe en charge de l'organisation et l'encadrement des animations Funtir.
- Point sur la création d'une animation « cowboy Action shooting ».
- Divers.

### Compte rendu :

La réunion commence à 9h15.

- Restructuration des responsabilités au sein du Bureau:

Suite au développement de l'Association, une restructuration des responsabilités est nécessaire, de nouveaux postes à responsabilité vont être créés, de par son expérience, ainsi que ses diplômes, Patrick s'est vu proposer par le Président, de nouvelles fonctions. Après accord préalable avec Patrick

**GAUTHEROT**, celui-ci prendra en charge, au sein de l'Association, les responsabilités suivantes :

- Responsabilité générale de l'animation de l'Ecole de Tir, comprenant l'encadrement, en tant que animateur, initiateur, pour les adhérents de tous âges. Formation et encadrement des nouvelles recrues du Club,
- Responsable de la gestion des compétitions, et des participants aux diverses discipline,
- Responsable et animateur avec Vincent **GERMANIC** des ateliers « Fun tir » et prochainement « Cowboy Action shooting ».

En raison de quoi, Patrick conservera les fonctions de Secrétaire, et sera épaulé dans ses missions par Jacques **NICOLAS**, durant une période de transition, et jusqu'à notre prochaine Assemblée Générale.





- Point sur l'organisation des animations « Fun tir ».
  - Nomination d'une équipe en charge de l'organisation et encadrement des animations Funtir.
    - Equipe « Fun tir » :
      - Responsable & animateur: Patrick **GAUTHEROT** ;
      - Co-Responsable & animateur : Vincent **GERMANIC** ;
        - Animateurs :
          - Jean Claude **BARUTEU**,
          - Jacques **NICOLAS**.

En raison des particularités de la pratique de cette discipline, seuls les adhérents au Club, dûment titulaires d'une licence en cours de validité sont autorisés à la pratique de cette animation.

- Point sur la création d'une animation « Cowboy Action Shooting »
  - Le bureau, après avoir entendu les attentes de ses adhérents, envisage la création d'animation « cowboy Action shooting ». Une enveloppe budgétaire de 1000,00€ a été allouée pour l'achat du matériel de tir nécessaire (Coach-gun, carabine à levier sous garde), le revolver étant envisageable soit en poudre noire, soit en cartouches métalliques, les charges restant de toute façon à adapter en fonction de leurs utilisations.
  - Afin de financer cette animation, un droit sera perçu, lors des animations « cowboy action shooting » au titre de la location du matériel de tir, afin d'effectuer son entretien, son remplacement et d'autres investissements à venir.
  - Seule l'utilisation de munitions du Club sera autorisée avec le matériel loué,
  - Vincent **GERMANIC** est en charge de faire effectuer les devis qui seront soumis, dès que possible au Bureau pour approbation.
  - L'Equipe « fun tir » prendra en charge la mise en place de cette animation, cependant une équipe spécialisée « Cowboy Action Shooting » est envisagée, et les bonnes volontés toujours bien venues.





- Point sur l'organisation des travaux :

- Il a été mentionné que l'organisation des travaux devait être l'occasion d'une réunion de travail particulière, afin que soit effectué au préalable un travail de recensement des travaux envisagés.
- Un premier courrier a été envoyé à la Mairie de Plombière afin de convenir d'un rendez-vous pour envisager des travaux de sécurisation des locaux.
- Adelino **GOMES** est en charge de faire effectuer les devis, auprès des entreprises de béton, qui seront soumis, dès que possible au Bureau pour approbation, afin que nous finissions les travaux entrepris la saison passée.
- Un atelier travaux sera alors organisé afin d'installer les piliers du pare-balle 50 mètres, et finir la dalle sous la pergola.
- La date de la réunion de travail reste à convenir.

- Divers :

Notre structure dégage de plus en plus d'intérêt, nous nous devons de répondre à cette attente et afin d'encadrer ces novices, il a été décidé d'organiser les séances « découvertes & initiation ».

Définition :

Séance de découverte de la pratique du tir sportif pour une personne.

Contenu :

- Enfants.
  - Initiation au tir. Stand 10 mètres. 5 cibles+ plombs.
  - Durée moyenne : 1 heure.
    - **Tarif : 10 €.**
- Adultes.
  - Initiation au tir 10 mètres. Pistolet .2cibles + 20 plombs.
  - Initiation au tir 25 mètres. Pistolet et revolver 1 Cible +15 cartouches 22lr + 15 cartouches 38Sp.\*
  - Durée moyenne : 1 heure 30.
    - **Tarif : 18€**

\*(Possibilité de choisir : Initiation au tir 10 mètres carabine .2cibles + 20 plombs initiation tir 50 mètres carabine.1 cible + 50 cartouches 22lr)

- Conditions d'organisation :

- 1 adhérent disponible,
- Rendez-vous préalable minimum 15 jours avant :
- Un formulaire de réservation est disponible sur internet sur notre site :
  - ✓ Lien site : <http://stp21.free.fr>
  - Un agenda va être mis en place au bureau afin de prendre d'éventuelles réservations sur place.
  - Les réservations seront indiquées sur l'agenda du Club :
    - ✓ Lien site : <http://stp21.free.fr/xlagenda42/index.php>





- Possibilité de faire un bon cadeau pour une séance « découverte & initiation ».
- Horaires :
  - ✓ Samedi de 15 heures à 17 heures (fermeture du club à 19h00),
  - ✓ Mercredi de 15 heures à 16 heures (fermeture du club à 17h00).
- Un « Flyers » est en cours de création afin d'être distribué aux personnes se présentant spontanément au stand et les renvoyant sur le site et le formulaire de réservation.
- Nouvelle acquisition du stand :

Dans le souci d'offrir aux adhérents du matériel performant et à la pointe de ce qui se pratique au plus haut niveau, nous venons de faire l'acquisition du matériel suivant :

- Pistolets de compétition, à air comprimé :
  - Walther Modèle LP300 5D (800.00€),
  - Pistolet TESRO, Modèle PA10-Signum (1100.00€),
- Carabine de compétition, à air comprimé, Walther Modèle LG30. (780.00€)
- Positionnement du Bureau vis-à-vis de photos mise en ligne par un des adhérents sur son profil « Facebook ».

Le Bureau a été alerté sur la présence de photos jugées inadaptées, sur son profil Facebook, d'un adhérent au Club. Après constat par l'ensemble des Membres du Bureau présents, il a été considéré que les photos étaient inadaptées, en désaccord avec les principes éthiques de l'Association, et sujettes à porter atteinte à l'image des tireurs sportifs.

L'Association souhaite faire part de sa désapprobation et condamne toutes les pratiques, qui consistent à ne pas respecter les règles de sécurité ainsi que la législation sur l'utilisation, la détention ou le port d'armes à feu.

Un courrier sera adressé à l'adhérent, lui faisant part de la position des membres du Bureau.

La réunion prend fin à 10h20.

**Prochaine réunion du Bureau : le dimanche 10 Juin 2012 à 8h00.**

**Jean Claude BARUTEU**  
**Président de la Société de Tir Plombièreoise.**

